Schweizerischer Gewerkschaftsbund SGB

23.06.2010 – 15:00 Uhr

Révision de l'AI - L'USS condamne la violente offensive dirigée contre les rentes

Bern (ots) -

Avec la révision 6b de l'AI, le Conseil fédéral propose un exercice brutal d'austérité sur le dos des personnes qui touchent les revenus les plus bas. En voulant abaisser des rentes courantes, il brise un tabou. Une grande partie des futurs bénéficiaires de rentes AI (39 %) verraient leur situa-tion se dégrader par rapport à aujourd'hui. S'y ajouterait un démantèlement concernant les ren-tes pour enfants (rentes pour enfants des ayants droit à une rente AI) ; et là aussi, il s'agirait de réduire des rentes courantes.
Aujourd'hui déjà, les rentes de l'AI ne couvrent pas les besoins vitaux. Leur baisse aurait des conséquences catastrophiques pour de nombreuses personnes handicapées, principalement pour celles qui ne reçoivent pas de bonnes rentes du 2e pilier pour compléter leur revenu. En ou-tre, le démantèlement prévu entraînerait un transfert de coûts au détriment d'autres assurances sociales (prévoyance professionnelle, assurance-accidents) et de l'aide sociale (communale et cantonale).
L'Union syndicale suisse (USS) juge inacceptable cette proposition de baisser les rentes d'invalidité et pour enfant. Elle prendra position de manière circonstanciée dans le cadre de la procédure de consultation qui s'ouvre.

Contact:

Union syndicale suisse
Rolf Zimmermann (079 756 89 50), premier secrétaire de l'USS, et Peter Lauener (079 650 12 34) responsable de l'information et porte-parole de l'USS, se tien-nent à votre disposition pour tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100605968 abgerufen werden.